



En bref...

SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif - Tel : 01 49 58 35 85 - Télécopie : 01 49 58 35 33
Courrier électronique : sntrs-cgt-bn@vjf.cnrs.fr - Site web : <http://www.sntrs.net>

N° 45 - Mars 2003

Déclarations de la Commission Exécutive du 13 Mars 2003

Réussir le 20 Mars

Face aux menaces de démantèlement des organismes de recherche, aux diminutions drastiques des crédits et des emplois de titulaire; la CE du SNTRS réuni le 13 Mars appelle les syndiqués à tout mettre en œuvre pour faire du 20 Mars une grande journée de riposte à la politique du gouvernement Raffarin qui met en péril la Recherche et l'Enseignement Supérieur de notre pays.

Cette politique met en cause le Service Public de Recherche, la place et du rôle de l'ensemble des Services Publics.
Devant l'ampleur de cette attaque, la CE du SNTRS-CGT estime que les actions développées dans chaque service public doivent converger vers une grève pour la défense des Services Publics.

(Adopté par 28 pour, 2 abstentions)

A propos des retraites

Les projets du gouvernement sont depuis le 3 février officiellement connus :

- Refus de toute remise en cause des lois Balladur de 1993 (ce qui signifie la volonté d'aligner vers le bas le public sur le privé)
- Partage des années gagnées en espérance de vie entre travail et retraite
- Introduction d'un 3^{ème} étage d'épargne retraite, c'est-à-dire des fonds de pension

L'interview de François Fillon au journal le Parisien du 26 février les confirme, s'il en était besoin.

Pour défendre avec succès les revendications exprimées avec force le 1^{er} février, notamment la défense du statut de la Fonction Publique, l'abrogation des lois Balladur-Veil (retour à 37,5 annuités pour tous, 10 meilleures années, indexation sur les salaires), le droit réel à la retraite à taux plein à 60 ans inaccessible pour beaucoup dans la situation actuelle, on ne peut compter que sur la mobilisation massive de tous les salariés.

Les déclarations de J. Chérèque au "Parisien Libéré" expliquant la nécessité d'alignement du public sur le privé confortent cette nécessité d'agir.

La Fonction Publique est un "verrou" sur le chemin de l'allongement de la durée de cotisation et d'un changement négatif du code des pensions. L'UGFF a pris l'initiative d'une pétition sur les revendications des fonctionnaires en matière de retraite. Le SNTRS-CGT appelle à signer massivement cette pétition.

Alors que le gouvernement tente d'opposer le public et le privé, la CE du SNTRS se prononce pour une initiative interprofessionnelle sur les retraites et les pensions comme l'ont demandé six fédérations de fonctionnaires.

Nous sommes mi-mars, il faut engager l'action sur des objectifs clairs : ceux que les manifestants ont portés le 1^{er} février. La CE du SNTRS demande instamment à la CGT de prendre toutes ses responsabilités pour organiser la mobilisation des salariés dans les meilleurs délais.

(adopté à l'unanimité)

SNTRS



CNRS-INRIA
INSERM-IRD

Recherche : de l'austérité...à la paralysie !

Des dotations de crédits en baisse pour les laboratoires au CNRS, des gels de crédits, des suppressions en préparation (-30%).

Des suppressions d'emplois chercheurs, des créations ITA insuffisantes.

Des menaces sur nos retraites et des salaires au point mort.

**Pour le service public de recherche,
Pour les salaires et les retraites,
L'action, est indispensable, urgente.**

ENSEMBLE, exigeons du gouvernement :

- les moyens de vivre et travailler (crédits et emplois de titulaires).
- la résorption de la précarité.
- le maintien et l'amélioration de la retraite (75% du dernier traitement + primes, avec 37,5 annuités).
- l'augmentation des salaires.

**Journée nationale d'action
dans la recherche et l'enseignement supérieur
Manifestation
le jeudi 20 mars 2003**

Pour la région parisienne :

Rendez-vous à Paris : 14 h à l'Université des St Pères
rue des St Pères, face à la faculté de médecine - Métro St-Germain des Prés.
pour se rendre au Ministère de la Recherche 1, rue Descartes.

Un préavis de grève a été déposé.